

Accord de conversion de dettes Pour le développement durable des écosystèmes forestiers gabonais

Fiche d'Identification de Projet (FIP)

1. Identification du projet

Nom du projet :

**APPUI A L'AUTORITE NATIONALE POUR LE MECANISME
DE DEVELOPPEMENT PROPRE (AN-MDP) EN VUE DU DEVELOPPEMENT DES PROJETS MDP
DANS LE SECTEUR FORESTIER**

Objet du projet :

Le projet a pour objectif d'appuyer l'Autorité nationale désignée pour le mécanisme de développement propre afin de lui donner les moyens d'accompagner le développement des projets MDP forestiers au Gabon.

Durée indicative du projet : 2 ans (2010-2011)

2. Description du Projet

Présentation du secteur :

Le Gabon dispose de ressources naturelles inestimables et une biodiversité exceptionnelle avec un taux d'endémisme très élevé. Il importe donc que l'exploitation de ce potentiel réponde aux normes de développement durable. C'est la raison pour laquelle le Gouvernement de la République s'emploie à concilier développement économique avec la gestion durable, profitable et à forte valeur ajoutée des écosystèmes naturels et des biens et services qu'ils offrent. A cet effet, le Programme Sectoriel Forêt Environnement, considéré comme le cadre de mise en œuvre de la politique de réforme du secteur forêt- pêche-environnement a retenu les biens et services environnementaux comme un des secteurs capable de porter la politique de développement socio-économique du pays. Le domaine de la réduction des gaz à effet de serre et de la séquestration des puits de carbone tient une place prépondérante dans cette vision stratégique.

Importance pour le pays :

Atouts du Gabon dans le domaine du MDP :

Le Gabon dispose de nombreux atouts pour entrer efficacement dans le MDP : d'importantes ressources naturelles ; des efforts marqués dans le domaine de la conservation de la biodiversité ; un intérêt grandissant pour les préoccupations environnementales ; une dynamique internationale favorable marquée par une forte mobilisation des pays du nord en faveur de l'Afrique ; un fort potentiel de progrès au niveau national.

Avantages du MDP pour l'économie gabonaise : Le MDP offre la possibilité d'une rentabilité financière certaine sur toute la durée du projet (new cash), un transfert de technologie à coût limité pour tous ; des investissements plus attractifs, un impact fort sur

l'image et l'économie nationale (gains importants de crédibilité internationale, création d'emplois, amélioration du climat social, redynamisation de l'économie, bénéfices environnementaux importants, amélioration des conditions de vie des populations locales, etc.)

MDP : une source de financements potentiels non négligeables : Le montant global des transactions de CER sur la planète a été estimé à environ 50 milliards de dollars en 2008. Au regard du potentiel actuel du Gabon, le pays pourrait en tirer environ 10 millions d'euros par an, soit environ 60 milliards de F CFA par an. Ainsi, grâce au développement du MDP, le Gabon bénéficierait de l'opportunité de devenir un des premiers pays africains présentant une stratégie volontaire de Développement Durable, financée par le mécanisme MDP. Il s'agit donc d'une opportunité unique de développement économique, social et politique, à saisir dans le cadre de son potentiel de réduction et de séquestration des Gaz à Effet de Serre. Le MDP est également une alternative de développement pour attirer les capitaux privés et assurer un transfert de technologie.

Actions existantes sur le thème du projet :

- Ratification du Protocole de Kyoto en 2006
- Création de l'Autorité Nationale pour le MDP en République gabonaise (AN-MDP) par décret présidentielle N°000519/PR/MEPNV du 11 juillet 2008
- Accord de coopération entre le Gouvernement de la République Gabonaise et le Gouvernement de la République Française, portant sur la promotion de la mise en œuvre du Mécanisme pour un Développement propre (MDP)
- De nombreuses sollicitations de la part du secteur privé national.

Finalité :

Le projet a pour finalité de construire une AND forte, opérationnelle, capable de mobiliser des financements, de l'expertise technique, ainsi que des investisseurs privés, et d'assurer la crédibilité du mécanisme MDP au Gabon.

Objectif global :

Créer un cadre juridique, réglementaire et opérationnel en vue du développement des projets MDP dans le secteur forestier au Gabon.

Objectifs spécifiques :

- Contribuer à la mise en place du cadre juridique et réglementaire clair relatif au développement et à la mise en œuvre du Mécanisme de Développement Propre dans le secteur forestier au Gabon,
- Contribuer à une bonne maîtrise du fonctionnement du MDP dans le secteur forestier et s'approprier des compétences techniques y relatives,
- Mettre en place le cadre opérationnel nécessaire au développement du MDP dans le secteur forestier notamment, disposer d'une équipe formée et acquérir un fond d'Appui pour la capitalisation des activités, de communication et de sensibilisation.

Réalisations envisagées :

Une étude de faisabilité en vue de la mise en œuvre d'un programme d'appui à l'Autorité Nationale pour le Mécanisme de Développement Propre au Gabon.

Cette étude portera sur les cinq composantes suivantes :

- Revue du cadre juridique et réglementaire,
- Potentiel et contribution du MDP forestier au Gabon,
- Marché du carbone forestier au Gabon,
- Plan d'action et identification des besoins en renforcement des capacités de l'AN-MDP,
- Promotion du MDP au Gabon.

Présentation des composantes.

Composante 1 : Revue du cadre juridique et réglementaire

a) Objectifs et Justification

Cette composante de l'étude vise à définir les bases d'un référentiel technique et d'un environnement juridique et réglementaire susceptible de favoriser le développement des projets MDP, notamment dans le domaine forestier, à partir d'une analyse des dispositions existant au Gabon et dans d'autres pays pouvant servir de référence.

b) Résultats attendus

- Une matrice des forces, faiblesses, risques et opportunités du MDP dans le secteur forestier ;
- Des orientations en vue de l'élaboration des procédures de fonctionnement de l'AN-MDP ;
- Des orientations en vue de l'identification de critères de développement durable liés au MDP au Gabon en tenant compte, notamment des OMD et des PCI-OAB/OIBT;
- Un projet de texte officiel de définition de la forêt gabonaise au titre du MDP ;
- Un ensemble de mesures garantissant et accompagnant le développement des projets MDP dans le secteur forestier au Gabon, tout en intégrant les perspectives post-Kyoto.

Composante 2 : Potentiel et contribution du MDP forestier au Gabon

a) Objectifs et Justification

Cette composante a pour objectif d'évaluer la faisabilité des projets MDP forestier au Gabon, en intégrant les perspectives post 2012 du Protocole de Kyoto, notamment celles concernant la déforestation et la dégradation évitées des forêts (REDD).

De façon spécifique, il s'agira d'évaluer la faisabilité technique, institutionnelle et opérationnelle des projets MDP forestier et d'analyser les conditions d'intégration de ces projets à la politique nationale de développement et de diversification économique. Cette réflexion devra déboucher sur un portefeuille de projets susceptibles d'être réalisés dans le secteur forestier.

b) Résultats attendus

- Un état du cadre de développement des projets MDP dans le secteur forestier prenant en considération le cadre post Kyoto ;

- Une méthodologie d'élaboration des modèles d'évolution du carbone et d'estimation de la biomasse dans les différents écosystèmes forestiers nationaux ;
- Un portefeuille de projets MDP dans le secteur forestier (typologie, activités, performances, impacts) avec une description des scénarii de référence et de l'additionnalité. Ce portefeuille intégrera les opportunités offertes dans le cadre post 2012.

Composante 3 : Mise en place et fonctionnement du marché du carbone forestier au Gabon

a) Objectifs et Justification

Cette composante consistera à identifier les options de marché pour lesquelles le Gabon dispose d'un avantage comparatif en terme de coûts de réduction et de valeur de permis d'émission et de proposer les réformes, outils et procédures à mettre en place pour que le pays puisse tirer le meilleur profit des marchés internationaux du carbone, notamment les marchés du carbone forestier.

b) Résultats attendus

- Une revue des marchés du carbone et de leur fonctionnement ;
- Une revue des marchés du carbone dans le cadre post 2012 ;
- Une identification des avantages comparatifs du Gabon en la matière et des réformes, outils et procédures à mettre en place à cet effet.

Composante 4 : Plan d'action de l'AN-MDP et identification des besoins en renforcement des capacités

a) Objectifs et Justification

Cette composante a pour objectifs d'évaluer les besoins en renforcement des capacités de l'AN-MDP et des organismes partenaires afin de consolider un dispositif institutionnel efficace et de définir un plan d'intervention en vue de répondre aux contraintes opérationnelles identifiées.

b) Résultats attendus

- le cadre d'objectifs de l'AN-MDP (cadre logique), son plan d'action et son cadre de dépenses à moyen terme ;
- l'identification des points critiques dans la mise en œuvre du plan d'action de l'AN-MDP et un plan opérationnel de renforcement des capacités permettant d'y répondre.
- Un plan de formation identifiant les groupes cibles et proposant des modules de formation à réaliser.

Composante 5 : Promotion du MDP au Gabon

a) Objectifs et Justification

Cette composante a pour objectif de définir une stratégie de communication qui permette à l'AN-MDP de diffuser une information pertinente, utile aux différents acteurs concernés et qui les renseigne sur les opportunités offertes par le MDP.

b) Résultats attendus

- Un plan de communication du MDP dans le secteur forestier au Gabon
- Un budget spécifique, intégré dans le CDMT (cout de mise en œuvre total) de l'AN-MDP

Organisation et mode opératoire :

La durée de réalisation de l'étude est fixée à cinq mois calendaires. L'étude se déroulera en deux phases :

- Une première phase de 2 mois, à la fin de laquelle seront présentées les conclusions techniques préliminaires des composantes 1, 2 et 3.
- Une deuxième phase de 1,5 à 2 mois, correspondant à la définition du plan d'action et du plan de communication de l'AN-MDP (composante 4 et 5) et à l'issue de laquelle sera remis le rapport final provisoire.

Le rapport définitif sera remis dans le cinquième mois, après prise en compte des observations sur le rapport provisoire qui seront transmises dans un délai maximum d'un mois.

Le Secrétariat exécutif de l'AN-MDP assurera le suivi technique de l'étude, mettra à disposition son expertise et son assistance logistique.

Un comité de pilotage, présidé par le MEFEDD, sera mis en place et réunira les principales parties prenantes institutionnelles à l'étude. Il siègera pour le lancement de l'étude, la présentation des résultats techniques intermédiaires, l'examen du rapport final provisoire et la validation du rapport définitif.

Risques environnementaux et sociaux

- L'exécution des projets MDP ne produisent pas les bénéfices attendus en faveur des populations (création d'emplois, amélioration des conditions de vie, etc.)
- Les priorités du Gouvernement changent et relèguent les problèmes environnementaux à un plan secondaire.

3. Principaux risques identifiés

Difficultés essentielles prévisibles :

- A ce jour, l'Afrique, malgré son potentiel exceptionnel n'a concrétisé que très peu de projets MDP agréés par la Communauté Internationale
- Le cycle de projet MDP est long, complexe et nécessite une expertise avérée
- Les frais de transaction des projets MDP sont élevés
- Le potentiel des secteurs concernés par le MDP au Gabon n'est pas vraiment maîtrisé ;
- L'insuffisance d'experts gabonais dans le domaine du MDP, ainsi que les faiblesses du cadre juridique.

Hypothèses critiques :

- Les investisseurs privés désirent investir dans les projets MDP.
- Volonté politique forte et marquée des pouvoirs publics pour la promotion du MDP et la participation aux différentes négociations y relatives.

4. Impact environnemental et social

Il importe que l'AN-MDP ait une bonne connaissance du type de projet qui peuvent lui être soumis afin que lors de l'approbation desdits projets les critères liés à l'impact socio-environnemental soit effectivement pris en compte.

Pour cette prise en compte, il importe également que les critères d'approbation desdits projets soient clairement identifiés afin que le projet soit éligible et réponde aux critères d'additionnalité identifiés.

5. Etudes**Niveau d'études requis :**

A

A - Projet nécessitant l'établissement de documents d'évaluation spécifiques, des études approfondies et la mobilisation d'expertises, internes et/ou externes.

B - Projet ne nécessitant pas l'établissement de documents d'évaluation spécifiques, se satisfaisant d'études préexistantes et d'une instruction par le seul porteur du projet.

Justification du niveau d'études requis :

Il existe au Gabon une très faible expertise dans le domaine du MDP. A cet effet, les différents documents qui seront élaborés pour préciser le cadre opérationnel, réglementaire et institutionnel et stratégique lié au développement du MDP dans notre pays. La mise en place de l'autorité nationale du MDP en République gabonaise nécessite donc la mobilisation d'une expertise technique en vue du renforcement des capacités de l'expertise nationale, des études approfondies, ainsi que des évaluations.

Objet, modalités de réalisation et de financement des études, documents d'évaluation à établir :

Etudes rétrospectives : oui

Etudes environnementales et sociales : oui

Etudes liées au contexte politique, macro-économique et sectoriel : oui

Etudes liées aux aspects techniques, opérationnels, institutionnels et juridiques : oui

Etudes liées aux aspects économiques et commerciaux : oui

Le Gouvernement gabonais a choisi de faire du MDP une priorité nationale, un outil de redynamisation de l'économie nationale incluant à la fois la dimension économique et la dimension de préservation de l'environnement. A cet effet, il importe aussi bien que nous initiions à la fois des études prospectives, socio-environnementales, politiques, macro-économiques, sectorielles, techniques, opérationnelles, institutionnelles, juridiques, économiques et commerciales. L'Etat gabonais, en tant qu'initiateur du projet, a consenti un

budget pour le fonctionnement du MDP. Par conséquent, ce projet qui revêt une importance capitale pour la redynamisation de notre économie, mérite de bénéficier des financements extérieurs en vue de sa concrétisation afin de

6. Coût du projet et plan de financement

Montant global du projet (prévu) : Le budget prévisionnel de l'étude est estimé à 141 millions FCFA, répartis en 103 millions FCFA de prestations d'études à mobiliser et 38 millions FCFA pour le suivi et l'accompagnement logistique de l'étude par l'AN-MDP.